



L'Épiphanie

**PROJET D'ORDRE DU JOUR
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 21 JANVIER 2026**

19h00

Mesdames, Messieurs,

AVIS SPÉCIAL vous est par les présentes donné par la soussignée qu'une séance extraordinaire du conseil municipal est convoquée pour avoir lieu le **21 janvier 2026 à 19 h 00**.

L'ordre du jour de la séance extraordinaire comprend les points suivants :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

- 1.1 Confirmation de la convocation de la présente séance extraordinaire
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour de la séance

2. PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

- 2.1 Résolution visant l'approbation du programme triennal d'immobilisations 2026 - 2027 – 2028 de la Ville de L'Épiphanie

3. RÉGLEMENTATION

- 3.1 Résolution autorisant l'adoption du Règlement numéro 092 établissant les taux de taxation et la tarification des services municipaux ainsi que les conditions de perception pour l'exercice financier 2026

4. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

5. LEVÉE DE LA SÉANCE

Donné à L'Épiphanie (Québec), ce 15 janvier 2026

La greffière,

Flavie Robitaille

FLAVIE ROBITAILLE